



## Séance du Conseil communal du 25 mai 2010

ADMINISTRATION  
COMMUNALE  
DE GREZ-DOICEAU

00. **Procès-verbal dernière séance (p.m 20 avril 2010)**

01. **Administration générale : Octroi d'un droit de superficie sur un terrain à acquérir par la Commune pour y organiser une structure d'accueil de la petite enfance – Subvention à cette structure d'accueil – Projet d'acte – Approbation.**

Le Conseil approuve le projet d'acte dressé par Maître Jamar relatif à l'octroi d'un droit de superficie à l'asbl Centre régional de la famille et de l'enfance assorti d'une subvention communale de fonctionnement pour la structure d'accueil de la petite enfance à ériger sur un terrain à acquérir par la commune au Centry.

*Dans le cadre du Plan Communal d'Aménagement (PCA) du Centry, la commune souhaite réaliser une structure d'accueil de la petite enfance. Cette structure sera construite en zone d'équipement communautaire et en zone d'abords et de parcage. La réalisation et l'organisation de cette structure sera à charge du superficiaire. Elle devra accueillir un minimum de 24 à 30 enfants et pratiquer la tarification ONE.*

02. **Administration générale : Zone de police « Ardennes brabançonnnes » (Beauvechain, Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau, Incourt) – Dotation communale 2010 – Adaptation.**

Le Conseil approuve l'adaptation de la dotation de la commune de Grez-Doiceau qui doit être attribuée à la Zone de police « Ardennes brabançonnnes » (Beauvechain, Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau, Incourt), pour l'exercice 2010, d'un montant de 996.655,23 euros c'est-à-dire une augmentation de ± 14 000€par rapport à l'année 2009.

03. **Administration générale : I.B.W. - Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 08 juin 2010 - Points portés à l'ordre du jour - Approbation.**

Le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'IBW.

04. **Administration générale : SEDILEC - Assemblée générale statutaire du 11 juin 2010 - Points portés à l'ordre du jour - Approbation.**

Le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale statutaire de SEDILEC.

05. **Administration générale : SEDIFIN - Assemblée générale statutaire du 11 juin 2010 - Points portés à l'ordre du jour - Approbation.**

Le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale statutaire de SEDIFIN.

06. **Affaires sociales : Convention ONE – Commune de Grez-Doiceau dans le secteur ATL (Accueil des enfants durant leur Temps Libre).**

Le Conseil approuve la convention jointe en annexe, entre l'ONE et la Commune, et ayant pour objet la mise en œuvre de la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre sur la commune de Grez-Doiceau ainsi que de régir les modalités de ce partenariat.

07. **Affaires sociales : Plaine de vacances 2010 – Convention d'occupation à titre gratuit des locaux de l'Ecole Sainte Elisabeth à Archennes par la Plaine communale - Approbation.**

Le Conseil approuve la convention d'occupation à titre gratuit des locaux de l'Ecole Sainte Elisabeth à Archennes par la Plaine communale.

*Les plaines organisées durant les mois de juillet et août connaissent un succès important à Grez-Doiceau. Ce sont plus de 360 enfants qui ont été inscrits à ce jour. La commune souhaite donc agrandir sa structure d'accueil par l'occupation des locaux de l'école Sainte-Elisabeth à Archennes située juste à côté du Coullemont.*

**08. Affaires sociales : Logement – Plan d'actions 2009-2010 – Délibération du 29 mai 2008 concernant la construction de 15 logements sociaux – Modification de la localisation.**

Le Conseil approuve la nouvelle localisation du projet de construction des 15 logements (de la ruelle des Foins au sentier des cinq Bonniers).

**09. Cultes - Fabrique d'Eglise de Biez - compte 2009.**

Le Conseil émet un avis favorable quant à l'approbation du compte 2009 de la Fabrique d'Eglise Saint Martin.

**10. Cultes - Fabrique d'Eglise St Georges - compte 2009.**

Le Conseil émet un avis favorable quant à l'approbation du compte 2009 de la Fabrique d'Eglise St Georges

**11. Cultes - Fabrique d'Eglise d'Archennes - Compte 2009.**

Le Conseil émet un avis favorable quant à l'approbation du compte 2009 de la Fabrique d'Eglise d'Archennes

**12. Cultes : Fabrique d'Eglise Saints Pierre et Paul à Archennes - Elections 2010 – Prise pour information.**

**13. Cultes : Fabrique d'Eglise Saint Martin à Biez - Elections 2010 – Prise pour information.**

**14. Environnement : Convention avec l'Intercommunale du Brabant wallon – Mandat chargeant l'IBW d'organiser les collectes et la valorisation des bâches agricoles 2010-2015.**

Le Conseil approuve la convention proposée par l'Intercommunale du Brabant wallon en matière de collecte et de valorisation des bâches agricoles pour les années 2010 à 2015 incluses.

*Une collecte de bâches agricoles sera organisée dans les parcs à conteneurs de la Chise et de Wavre du 8 au 15 juin 2010.*

**15. Environnement : La Ressourcerie de la Dyle – Statuts (acte constitutif) d'une Société Coopérative à Responsabilité Limitée et à Finalité Sociale – Rectification.**

Le Conseil désigne :

- Monsieur le Bourgmestre ou son délégué pour signer les statuts de la srl « La Ressourcerie de la Dyle » en lieu et place de Monsieur Roland VANSEVEREN.
- Madame Audrey Martin pour représenter la Commune à l'Assemblée de la Ressourcerie.

**16. Finances : Budget 2010 – Modification budgétaire n° 1 (services ordinaire et extraordinaire).**

Le Conseil approuve l'ensemble de la modification n° 1 du budget communal pour l'exercice 2010.

**17. Patrimoine – Bien immeuble sise rue de la Barre 28 sous GREZ-DOICEAU – 1<sup>ère</sup> division A363E – Acquisition de gré à gré pour cause d'utilité publique.**

Le Conseil acquiert de gré à gré, pour cause d'utilité publique (manque de bâtiment public et aménagement de logements) la parcelle cadastrée sous Grez-Doiceau, 1ère division, section A363E d'une contenance d'après cadastre de 8a22ca.

*Ce bien, sis rue de la Barre et jouxtant également le parking de l'Espace social, offrirait diverses possibilités de par son implantation. Situé en plein centre de Grez-Doiceau, l'accès aux commerces, aux transports en commun ou encore aux différents services communaux en serait facilité pour les éventuels logements. D'autres services pourraient également s'intégrer dans le bâtiment comme par exemple une salle polyvalente, une bibliothèque ou autres.*

**18. Patrimoine – Parcelles sises sous GREZ-DOICEAU – 5ème division (A86/A –) C312/B et C326 – Acquisition de gré à gré pour cause d'utilité publique - Principe.**

Le Conseil acquiert de gré à gré, pour cause d'utilité publique (zone d'intérêt naturel à préserver et extension d'un cimetière communal) les parcelles cadastrées sous Grez-Doiceau, 5ème division, (section A86/A d'une contenance d'après cadastre de 43a80ca pour la somme de 3.321,14€) section C312/B d'une contenance d'après cadastre de 36a56ca pour la somme de 13.466,52€ et section C326 d'une contenance d'après cadastre de 45a20ca appartenant à l'O.C.M.W. LEUVEN pour la somme de 5.712,15€

**19. Acoustique du sous-sol de l'académie de musique – Principe, estimation et descriptif : approbation – Crédits budgétaires - Mode de passation et conditions du marché.**

Le Conseil approuve le principe d'acquérir des fournitures pour insonoriser le local de répétition au sous-sol de l'académie de musique.

**20. Travaux publics : (TP2010/056) Acquisition de fournitures pour la conception d'un garde-corps pour sécuriser un talus, Rue de la Cortaie – Principe, estimation et descriptif : approbation – Crédits budgétaires - Mode de passation et conditions du marché.**

Le Conseil approuve le principe d'acquérir les fournitures nécessaires à la conception d'un garde-corps pour sécuriser un talus dangereux situé rue de la Cortaie.

**21. Travaux publics : (TP2010/050) Acquisition d'un groupe électrogène – Principe, estimation et descriptif : approbation – Crédits budgétaires - Mode de passation et conditions du marché.**

Le Conseil approuve le principe d'acquérir un groupe électrogène d'une puissance de sortie de 3500W minimum.

**22. Travaux publics : Travaux d'égouttage de la rue des Monts – Décompte final en matière d'égouttage prioritaire – Approbation – Souscription de parts bénéficiaires.**

Le Conseil :

- approuve le décompte final relatif aux travaux d'égouttage susvisés au montant de 315.951,00 € hors TVA (part SPGE).
- souscrit des parts bénéficiaires (E) de l'organisme d'épuration agréé IBW scrl à concurrence de 132.699,00 € soit 40% + 2% du montant hors TVA des travaux d'égouttage lorsque ceux-ci concernent la construction de nouveaux égouts, correspondant à sa quote-part financière dans les travaux d'égouttage susvisés.

**23. Travaux publics : (TP2009/081) Rehausse du pavillon en briques de l'école communale fondamentale F. Vanbever de Grez-Doiceau – Cahier spécial des charges, estimation, métrés et avis de marché : approbation – Choix du mode de passation de marché.**

Le Conseil approuve le dossier des travaux de rehausse du pavillon en briques de l'école communale de Grez-centre.

*La rehausse du pavillon permettra la création d'un dortoir ( $\pm 100 \text{ m}^2$ ) et de 2 classes supplémentaires ( $\pm 75$  et  $80 \text{ m}^2$ ). L'estimation du coût des travaux revient à 403 369 €.*

**24. Travaux publics : (TP2010/061) Déplacement partiel des sentiers n° 44 et 109 – Recours aux services d'un géomètre – Principe, estimation : approbation – Mode de passation – Conditions du marché.**

Le Conseil approuve :

- le principe de déplacer partiellement les sentiers vicinaux n° 44 et 109 dans le cadre de la création d'infrastructures sportives sur le site du Stampia.
- le principe de recourir aux services d'un géomètre agréé pour l'établissement des plans requis dans le cadre de la procédure de déplacement de sentier.

**25. Travaux publics : Contrat d'égouttage pour l'assainissement des eaux résiduaires urbaines – Approbation.**

Le Conseil approuve le contrat d'égouttage pour l'assainissement des eaux résiduaires urbaines, tel que présenté par la Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.).

**26. Urbanisme - Elaboration d'un Plan Communal d'Aménagement (P.C.A.) au plan de secteur de la zone de Biez – Cahier spécial des charges, modification : approbation.**

Le Conseil approuve les modifications du cahier spécial des charges régissant le marché de services à passer.

**27. Point ajouté à l'ordre du jour par un Conseiller communal : Article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation : Administration générale : Régie communale autonome Grez-Doiceau – Ajout d'une disposition spéciale dans le contrat de bail de la cafétéria du Hall omnisport.**

Le Conseil rejette la proposition.

**28. Point ajouté à l'ordre du jour par un Conseiller communal : Article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation : Finance : Fiscalité communale – Taxe communale sur les immeubles bâtis inoccupés – Exercices 2008 à 2012 – Suppression.**

Le Conseil rejette la proposition.

**29. Point ajouté à l'ordre du jour par un Conseiller communal : Article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation : Affaires générales : Acte d'éco-vandalisme et de dégradation du Tilleul sur la place de Gastuche – Dépôt d'une plainte contre x par le Conseil communal – Décision.**

Ce point est retiré à l'unanimité de l'ordre du jour.